

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3493

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Meyzieu

objet : Zone industrielle - Plan de déplacements interentreprises (PDIE) - Elaboration d'une carte de cyclabilité - Attribution d'une subvention à l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM)

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Rapporteur : Monsieur Vesco

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

Absents non excusés : MM. Barge, Claisse, Muet.

Conseil de communauté du 18 février 2013**Délibération n° 2013-3493**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Meyzieu

objet : **Zone industrielle - Plan de déplacements interentreprises (PDIE) - Elaboration d'une carte de cyclabilité - Attribution d'une subvention à l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM)**

service : Direction de la prospective et du dialogue public

Le Conseil,

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le plan de déplacements interentreprises (PDIE) de la zone industrielle (ZI) de Meyzieu est en place depuis 2010. Il a pour vocation de réduire la place de la voiture autosoliste dans les déplacements "domicile-travail" et d'inciter aux changements de comportement dans la mobilité, en particulier vers un usage privilégié des modes doux.

Le diagnostic du PDIE a montré le potentiel important du vélo sur ce territoire pour les déplacements domicile-travail et ceci a été confirmé par l'expérimentation "Pariez sur le vélo" en 2011-2012. Cette expérimentation pilotée par la Communauté urbaine de Lyon dans le cadre d'un projet PREDIT, permettait de mettre des vélos en location longue durée afin de "gérer le dernier kilomètre" vers l'entreprise à partir de la station de transports en commun "ZI Meyzieu". Une quarantaine de salariés se sont portés volontaires pour ce dispositif et les résultats ont été jugés très satisfaisants.

De plus, une enquête réalisée sur le territoire en 2011 a mis en lumière la place que pourrait prendre le vélo dans les déplacements domicile-travail puisque 28 % des 7 400 salariés de la zone habitent dans un rayon de 10 kilomètres et 33 % d'entre eux se disent prêts à essayer le vélo pour venir au travail.

Aujourd'hui, l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM) qui pilote le dispositif PDIE souhaite matérialiser ces potentiels avec la mise en place d'une carte de cyclabilité qui couvrirait l'ensemble des axes routiers dans un rayon de 10 kilomètres autour de la zone industrielle. Cette mini-carte au format poche consisterait en une identification des axes en utilisant 17 critères (accidentologie, pénibilité, etc.). Son objectif est de donner aux salariés l'information leur permettant de venir travailler en vélo ou vélo à assistance électrique en choisissant un trajet à la fois sûr et le moins pénible possible.

Le coût de réalisation de cette carte est de 12 500 € et l'AIRM demande le soutien financier de la Communauté urbaine pour sa réalisation à hauteur de 5 000 €.

Il est donc proposé de soutenir financièrement l'élaboration de cette carte de cyclabilité à hauteur de 5 000 € nets :

Prévision de financement de cartographie cyclable		
	Montant (en €)	%
Communauté urbaine de Lyon	5 000	40
Communauté de communes de l'est lyonnais (CCEL)	5 000	40
autofinancement	2 500	20
Total	12 500	100

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au profit de l'Association des industriels de la région de Meyzieu (AIRM),

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association AIRM définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 657 480 - fonction 020 - opération n° 0P02O2036.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 février 2013.